



Élections municipales 2014

Attention ! Des changements très importants...

Le mode de scrutin, lui, ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. **Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote. Le panachage des listes est maintenu.**

Les suffrages seront, dans tous les cas, décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, **il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.**

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans

votre bureau de vote. **Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.**

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.



Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers

communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, **vous devrez présenter une pièce d'iden-**

tité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Les personnes qui voudront se présenter au élections devront obligatoirement faire une déclaration de candidature. Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature auprès des services du représentant de l'État **avant le jeudi 6 mars à 18 heures.**

Il est recommandé de prendre connaissance du « Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1 000 habitants » publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir.

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

Vœux du maire

Pierre Arnaud et son conseil ne se représenteront pas...

« Bonsoir à toutes et à tous et merci d'être venus nombreux ce soir pour ce moment de partage et de convivialité.

Villedieu est bien connu, car il y fait bon vivre, sa place magique est un beau lieu d'échanges, surtout en période estivale. La cérémonie des vœux ce soir est l'occasion de se rencontrer aussi au cœur de l'hiver entre Villadéens et proches et, comme dans une grande famille, de se parler, de s'encourager.

Alors, je vous souhaite en ce début d'année, de réagir à la sinistrose ambiante, à l'individualisme croissant, de croire en cette force qui habite tout

un chacun et de prendre notre part de responsabilité là où nous sommes, comme l'ont fait, dans des périodes autrement difficiles, ceux qui nous ont précédés : regarder le positif et tous les atouts que nous avons.

Ces vœux, c'est l'occasion aussi pour le maire et son conseil municipal de vous rendre des comptes, de faire le point sur nos actions. C'est d'autant plus vrai ce soir que c'est la fin d'une mandature. Je ne vais pas rentrer dans les détails maintenant, car le conseil municipal a décidé d'envoyer à chacun, courant janvier, le journal municipal qui précisera en détail le travail accompli pendant ces

six dernières années. Je vais néanmoins vous en donner les grandes lignes.

Avant tout, je voudrais vous dire que cette mandature, c'est celle de Yves. C'est lui qui a créé son équipe, qui l'a pensée et l'a menée avec courage jusqu'à son dernier souffle. Le 14 janvier 2013, son départ a créé un vide, un mal-être, parfois très difficile à vivre. C'est cette attitude exemplaire qui m'a décidé à m'engager à la tête de l'équipe jusqu'à la fin de la mandature. Il a fallu de la patience, de la diplomatie. La responsabilité des élus comme des employés a permis de se remettre très vite au travail. Et, malgré les imperfec-

tions, le manque de temps, nous avons su rebondir.

Je soulignerai aussi la grande solidarité, l'accueil et l'aide que j'ai trouvés auprès des maires de la Copavo. Merci à tous, merci à Pierre Meffre pour les heures que l'on a passées ensemble sur le dossier urbanisme, merci à Claude Haut, à Sophie Rigaud et à Jean-Pierre Lambertin pour leur soutien, leur écoute et leur professionnalisme.

En 2013, grâce au Conseil général et à monsieur Donzet, nous avons pu réaliser la réfection de la chaussée rue des Sources et engager les travaux de réaménagement de la Grand' rue, l'enfouissement des lignes aériennes, chemin du Moulin. La deuxième tranche de l'implantation des panneaux de signalisation permet maintenant de bien se repérer et de faciliter le travail de la poste. Les travaux d'assainissement des terrains Banache au-dessus de la salle polyvalente ont débuté. Un énorme travail d'urbanisme dont la principale cheville ouvrière a été Aurélie Monteil va permettre d'ouvrir à la construction la zone Tortel-Portalier (en descendant vers la cave à gauche). Nous avons également procédé en

2013 au remplacement de nombreuses bornes incendies. Le montage du dossier de la réfection du *Skate Park*, par sa présidente Régine Bélier, a permis d'obtenir une subvention exceptionnelle de la Copavo et du Conseil général.

La vitalité connue et enviée de notre village est en partie due au dynamisme de nos associations qui sont maintenant au nombre de 18, car depuis le 3 décembre 2013, une nouvelle association a été créée « *Les amis de la chapelle Saint-Laurent* » dont la présidente est Christiane Bertrand. Je citerai en particulier le festival de La Gazette, les Olympiades des Ringards, le traditionnel aioli du Comité des fêtes et la soirée du pistou du Tennis club. Bravo à toutes les associations et à tous les acteurs économiques qui font vivre ce village.

Je déplore l'incendie criminel du tabac-presse et je remercie particulièrement la personne de La Ramade qui a donné l'alerte et Julien Marie qui, au péril de sa vie, a défoncé les portes et sauvé les trois personnes qui dormaient à l'étage.

Je remercie les employés, avec une pensée particulière pour Véronique

L'homme, les secrétaires et tous les membres du conseil municipal qui, souvent dans l'ombre, ont été présents pour régler les problèmes quotidiens.

Pendant ces six ans, j'ai beaucoup appris, j'ai aimé vous rencontrer et faire du mieux que possible. Cette dernière année, je me suis très vite rendu compte qu'un maire doit avoir du temps, beaucoup de temps, un emploi à temps plein. Me représenter, en tant que maire, fragiliserait l'installation de mes deux garçons sur l'exploitation. J'ai donc décidé, après mûre réflexion, de ne pas renouveler mon mandat. Une grande partie de l'équipe ne désire pas repartir non plus. Il est important de vous dire cela ce soir. Nous sommes à trois mois des élections, les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au 6 mars prochain. Je suis confiant et reste persuadé qu'avec toutes les bonnes volontés d'un village aussi dynamique, une équipe peut se constituer.

Encore tous nos vœux pour 2014 ! Que nous puissions vivre ensemble longtemps et en harmonie à Villedieu. »

Pierre Arnaud

Vivre ensemble

Des liens renforcés...

Depuis 2008, notre équipe municipale s'est efforcée, année après année, de renforcer les liens entre les gens du village.

Les impromptus

Soirées surprises et découvertes

Par exemple, dès le premier été nous avons créé les « Impromptus » qui ont été des moments de rencontres, de découverte et d'échanges entre les habitants, les estivants, les résidents secondaires et les producteurs ou acteurs locaux. À raison de deux ou trois fois durant l'été, et chaque été, nous avons ainsi convié la population dans un

endroit « surprise » de la commune et lui avons fait découvrir une activité ou un lieu pittoresque, suivi d'une dégustation des produits locaux grâce à la présence d'un ou plusieurs producteurs du village, et pour finir, d'une animation musicale ou théâtrale.

Ces moments ont chaque fois rassemblé de 60 à 100 personnes et ont permis de parcourir les chemins, de découvrir le village, la campagne, l'histoire, la vie rurale, la vie culturelle, d'une manière différente et inventive. Des moments très appréciés et fort instructifs.

Dans le même ordre d'idée, nous avons depuis cinq ans fait remettre le colis de Noël à nos Aînés par les enfants de

l'école, en suscitant une rencontre au moment des fêtes. Les premières années, nous l'avons organisé en début d'après-midi, dans la semaine avant les vacances de Noël, à la salle Pierre Bertrand, avec des chants interprétés par les enfants de l'école suivis par la remise des colis aux Aînés et par un petit goûter offert à tous. Les deux dernières années, c'est à la Maison Garcia que le père Noël est venu pour les grands et les petits et qu'un apéritif offert par la commune clôturait la rencontre. La toute jeune chorale des adultes, dirigée par Joëlle Dederix, a participé à la fête cette année.

Les apéritifs, lors des cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre, ont

chaque fois été préparés par les conseillers municipaux et cuisinés par leurs soins et le plus souvent possibles avec des produits biologiques et locaux.

Les vœux du maire ont aussi donné lieu à une rencontre avec la population, les élus et le personnel municipal, tout début janvier à la Maison Garcia, où l'apéritif préparé par les élus régalaient tout le monde.



La « Placétanou » a été une nouvelle occasion pour les Villadéens, le premier mercredi de septembre, de partager un

dîner tiré du sac, de s'amuser et de se régaler sur les tables et les bancs du Comité des fêtes. La municipalité participait en offrant le vin et l'animation musicale. Un moment de convivialité où la place était « rendue » aux Villadéens, en fin d'été, après le rush des nombreux touristes.

Les liens avec les associations ont aussi été renforcés par une réunion annuelle suscitée par Yves qui tenait beaucoup à ce dialogue pour la mise au point du calendrier des animations de l'année qui a donné lieu à la publication de la brochure « Villardieu en fête », chaque début de saison, recensant les nombreuses manifestations associatives et municipales.

Tous ces « ponts » ont renforcé les liens, ont incité aux échanges et surtout

permis de développer la communication entre les générations tout en favo-



risant une vraie vie de village. Yves Tardieu en a été le principal instigateur, mais nous avons eu à cœur d'en perpétuer l'idée et la tradition tout en étant convaincus que ces moments sont indispensables et précieux pour notre village.

Armelle Dénéreaz

Urbanisme — Entretien et mise en valeur de notre patrimoine

Des réalisations concrètes...

Lavoir de la Bourgade et Remparts

Sollicités par la Copavo qui cherchait des communes susceptibles d'être intéressées par des travaux d'entretien du patrimoine en ayant recours à des associations d'insertion, nous avons évalué nos besoins et les avons programmés sur deux années successives. L'objectif étant à la fois la restauration et la réinsertion sociale.

Le lavoir de la Bourgade a été choisi en premier étant donné son état d'inachèvement (parpaings apparents) et de délabrement. Il s'agissait de remettre en état les murs du lavoir, mais aussi de réaliser une calade et une placette en haut du chemin de la bourgade qui était très peu praticable, envahi par la boue et les ronces. Pendant plusieurs semaines l'équipe de l'Association pour la Participation et l'Action Régionale (A.P.A.R.E.) de Carpentras, ont travaillé à la restauration de ce lieu qui est maintenant agréable et accueillant. Satisfaits du travail des membres de l'association, et forts du constat de l'état de fragilité des remparts du Beffroi, nous avons refait appel à l'A.P.A.R.E. qui a récolté

et rejointé les pierres dangereuses. Les remparts ont ainsi acquis un aspect plus soigné et plus homogène.

Horloge

Cette horloge qui est un peu l'âme du village a donné lieu à de nombreuses discussions en conseil municipal et dans le village. Jean Marie Dusuzéau a pris le dossier en main et a tout mis en œuvre pour la faire fonctionner régulièrement. Le processus a été long et fastidieux, mais le résultat est là : elle fonctionne et donne l'heure et carillonne.

Une petite idée qui habitait Yves Tardieu depuis longtemps et qui a fait son chemin...

Parmi les nombreux projets que Yves souhaitait réaliser en devenant maire, il en était un qui lui tenait particulièrement à cœur : l'aménagement de la rue des Espérants entre l'école et le bar. Cet espace peu accueillant triste et uniquement dévolu aux poubelles, au parking et aux crottes de chien était une verrue, un espace inutile et un contre point négatif à notre belle place.

Dans le cadre du *Programme d'Aménagement Solidaire* (P.A.S.), nous pouvions bénéficier d'une étude pour la réhabilitation du centre village. Dans la même logique que l'urbanisme, nous avons auditionné les candidats et choisi le cabinet d'architectes qui nous semblait le mieux répondre à nos attentes. Messieurs Werner et Braun nous ont soumis un projet en adéquation avec les désirs et les idées que nous avons formulés. L'Agence *Planisphère* a coordonné les différentes entreprises pendant la durée des travaux en étroite collaboration avec Yves et Guillaume Portugues qui ont suivi ce chantier de A à Z, en faisant face le mieux possible à toutes les surprises que ce genre de travaux entraînent inévitablement.

Le résultat est tout à fait réussi : ce lieu est devenu propre, accueillant, lumineux, une vraie poche de respiration. C'est un espace que ce sont appropriés les enfants puisque les voitures en sont bannies, et, car ils ne pouvaient plus jouer sur la place en période estivale. Esthétiquement parlant l'entrée de l'école Daniel Cordier et la passerelle Wilfried Brieux sont une réussite.

Ces réalisations embellissent très sensiblement le village et apportent une touche de modernité tout en respectant l'identité du village.

Yves souhaitait l'appeler *Place de l'Espérance* et nous lui avons tout naturellement rendu hommage en la nommant *Place Yves Tardieu*. L'avenir de cette place ne cessera d'évoluer au fil du temps avec les usages que les passants et les habitants en auront.

Environnement

Lorsque la commission « urbanisme et environnement » a commencé à travailler, elle s'est d'abord intéressée à l'aspect environnemental dans la logique du fait que Villedieu est un des dix premiers villages « bio » de France. Fort de cette particularité, la commission s'est penchée sur l'élaboration d'une charte environnementale dans le but d'avoir des pratiques quotidiennes durables et respectueuses de l'environnement, et notamment la non-utilisation de désherbants dans les espaces verts communaux, l'introduction du « bio » à la cantine avec un « menu bio » complet par semaine, les apéritifs municipaux faits « maison » et l'utilisation de produits biologiques aussi souvent que possible.

Une étude de quartier en héritage

À notre arrivée, en 2008, nous avons hérité du *Plan Local d'Urbanisme* (P.L.U.) voté en 2007, qui avait mis deux mandats à être finalisé, et qui comportait trois grandes zones à urbaniser, mais sans aucun règlement écrit. Était également lancée par la précédente mandature, une étude dans le cadre du *Programme d'Aménagement Solidaire* (P.A.S.), financé par la Région, qui portait sur l'extension d'un quartier avec une opération exemplaire d'aménagement.

Dans cette optique, un appel d'offres a été lancé, et la commission a reçu plu-

sieurs cabinets candidats et a retenu *Agir en Ville* de Marseille, qui présentait les meilleures qualités en terme de compréhension du territoire et dans la préservation de l'environnement. Cette étude a eu pour objet l'extension du village afin d'accueillir une population nouvelle dans une perspective *d'écoquartier*. Elle a permis de réfléchir dans le cadre de la révision générale du P.L.U., à l'aménagement des trois zones afin d'envisager quelle zone serait la plus favorable pour un *écoquartier*.

Au préalable, les élus se sont déplacés sur le terrain afin d'appréhender au mieux la configuration des terrains, être



Entrée de l'école Daniel Cordier

en adéquation avec le territoire et donner notre vision au cabinet. De nombreuses réunions ont eu lieu à Marseille entre les membres de la commission et le cabinet afin de proposer un diagnostic, des scénarios pour chaque zone et un projet final. Le quartier du Devès a été retenu comme étant le plus logique en termes de proximité et de densification du centre village. Un petit exemple parmi tant d'autres : les enfants pouvant aller à l'école à pied. Une réunion publique a ainsi permis de présenter le projet et la maquette.

Écriture réglementaire du P.L.U.

La commission a dû ensuite traduire tout ce travail sur ces trois zones et l'évolution globale du P.L.U. en écriture réglementaire, assistée par un avocat urbaniste de Hyères, ce qui a nécessité également de très nombreuses réunions préparatoires entre Yves, Armelle Dénéraez et Aurélie Monteil. L'avocat

nous a alors alertés sur l'absence de cahier de prescriptions et de protection des éléments du patrimoine architectural, naturel et écologique, qui rendait notre P.L.U. hors-la-loi. Dès lors, il nous a fallu identifier, répertorier, cartographier tous ces éléments et édicter les règles de protection. Ce cahier sera intégré au P.L.U. et opposable après approbation en conseil municipal à la suite de l'enquête publique en cours.

Parallèlement, sollicités par des artisans pour l'ouverture d'une zone artisanale, nous avons aussi dû travailler à l'écriture du règlement pour cette zone et aux principes d'aménagement. Ayant réussi à obtenir le soutien de la Copavo pour porter financièrement et techniquement la réalisation de la zone (qui n'est pourtant pas d'intérêt communautaire), nous avons rencontré les propriétaires des terrains concernés. La Copavo a donc lancé des études de marché et de coûts pour une concrétisation à venir.

Concernant le quartier du Devès, les élus ont rencontré un promoteur spécialisé dans les *écoquartiers*, des bailleurs sociaux et un groupement d'artisans *écoconstructeurs* très intéressés par ce projet. Celui-ci peut paraître précurseur, mais les réalisations existantes dans d'autres départements montrent que c'est une évolution cohérente de l'urbanisme durable imposé désormais par le *Grenelle II de l'environnement*. L'étude *Voirie, Réseaux Divers* (V.R.D.) sur le Devès, réalisée à la suite de tout ce travail, afin d'ouvrir la zone, a montré des coûts d'investissement bien trop importants pour une commune déjà surendettée par une salle des fêtes onéreuse et une station d'épuration surdimensionnée.

L'objectif de notre mandat n'étant pas d'augmenter cet endettement à court terme, le projet est provisoirement en sommeil, car il nécessite un montage financier complexe et un phasage de la réalisation.

Ne pouvant laisser le PLU sans ouvrir de nouvelles zones, car la stagnation de l'évolution démographique de la commune aurait des conséquences inévitables sur les effectifs de l'école et sur le dynamisme du village, nous avons travaillé à l'élaboration du projet et du règlement de la zone du Connier (virage en dessous de la salle des fêtes), en cohérence avec l'éthique et les principes d'aménagement qui nous ont habités tout au long de l'étude de quartier.

Dans cette optique, il a fallu être en adéquation avec le *Schéma de Cohérence Territoriale* (S.C.O.T.), avoir des rencontres avec les services d'urbanisme de la Copavo et avec la *Direction Départementale des Territoires* (D.D.T.) d'Avignon.

Une enquête publique

Abandonnés, un temps, par notre cabinet d'urbanisme en 2013, Aurélie Monteil a dû rédiger seule la notice de présentation pour lancer la modification de la zone du Connier. Ce travail permet que l'enquête publique, précédant l'ouverture de cette zone à la construction, ait lieu en ce moment même.

Nous sommes conscients du fait que ce travail a pris un temps considérable et du retard. Il n'a peut-être pas semblé très visible. Néanmoins, il fut très important et aboutira sur des possibles constructions et sur une préservation du patrimoine qui est un atout majeur de notre village.

De plus, tout le travail sur le Devès et la zone artisanale est prêt et exploitable.

Par ailleurs, des délais et des circonstances que nous ne maîtrisons pas ont ralenti notre travail, mais nous avons réussi à garder notre cap dans le respect de nos engagements initiaux du point de vue environnemental et «urbanistique». Il est vrai qu'en refusant de confier l'intégralité du travail à des technocrates éloignés des problématiques du village, cela a ralenti la progression, mais nous en sommes restés maîtres.

Armelle Dénéreaz
Aurélie Monteil

Services techniques

Des actions au quotidien

La commission des services techniques a réalisé bon nombre de travaux sur la période 2008-2013, que ce soit des «travaux en régie» effectués par les employés municipaux et les élus, ou des «travaux confiés à des sociétés partenaires».

Travaux en régie

- Cimetière : pavement des allées, construction d'un mur extérieur, d'un mur de soutènement et de la dalle du columbarium.
- Peintures : mairie, école, salle polyvalente.
- Sas d'accès au logement social situé au-dessus de la Salle Pierre Bertrand.
- Réfection des pavés de la place de la Libération et de l'échiquier devant la mairie.

- Aménagement du local «L'espace Sports et Loisirs Gustave Daladier» : w.c., évier, lavabo, étagères.
- Réfection du lavoir de la Bourgade et des remparts (en collaboration avec A.C.A.R.E. Environnement).

Travaux confiés à des sociétés partenaires

- Réhabilitation et remise en marche de l'horloge du beffroi.
- Installation de la grille de protection du lavoir de la Bourgade.
- Signalétique : installation de panneaux indiquant les noms des chemins de la commune, de plaques de rues au centre du village et de panneaux directionnels indiquant les lieux et édifices publics ainsi que des entreprises locales.
- Insonorisation de la salle des fêtes.

- Remplacement de la chaudière de l'école.
- Aménagement du jardin du souvenir et installation d'un columbarium au cimetière.



Travaux de signalétique

Commission communication, culture, jeunesse, loisirs et sports

Ouverture et modernisation

- Les actions menées par cette commission ont visé à moderniser les outils de communication et les infrastructures de loisirs de la commune :
- Relance et soutien de l'association des jeunes du village, « Les Ringards ».

- Renouvellement du parc informatique de l'école et de la mairie.
- Création du site internet de la municipalité.
- Création et publication du dépliant annuel « Villedieu en fêtes ».

- Création du bulletin municipal.
- Aménagement de «L'espace Sports et Loisirs Gustave Daladier» : plantation d'arbres, création d'un jeu de boules et installation de modules de jeux pour les enfants.

Voirie

25 % du réseau routier refait

Lors de notre prise de fonction, nous avons constaté que plusieurs des chemins communaux étaient extrêmement dégradés. Peu de chemins avaient été regoudronnés et lorsque c'était le cas, l'option choisie avait toujours été le « bicouche ». Ce goudronnage « léger » n'est pas du tout adapté à notre réseau où nous avons, tout à la fois, des dénivelés importants, des orages violents qui peuvent détruire un chemin en seulement quelques heures, et le passage répété d'engins lourds.

Malgré une trésorerie très tendue, nous avons réussi, sans emprunts, à injecter plus de 268 000 € de travaux sur notre réseau routier.

Les tableaux récapitulatifs, ci-dessous, permettent de visualiser les travaux et le coût de chaque opération. Nous avons opté pour un goudronnage en « enrobé 120 kg/m² », permettant le passage des

engins motorisés. Nous avons par ailleurs consolidé quelques ouvrages qui risquaient d'être tout simplement emportés en cas de gros orages (le pont de la Franchise, par exemple).

Plus de 5,3 kilomètres de chemin ont été refaits, soit 25 % de notre réseau. Bien entendu, il faudra que la municipalité continue sur cette politique de rénovation, car il existe encore bon nombre de chemins en mauvais état, ou qui sont en train de se dégrader.

À cela, il faut ajouter tous les petits travaux que nous n'avons pas répertoriés, tels que la mise en place de clapets anti-retour pour nos bornes de sulfatages.

À ce propos, j'en profite pour faire un appel à tous les Villadéens. Je vous demande, tout d'abord, de régulièrement nettoyer vos fossés, d'entretenir les « cassis » et de laisser des arbres dans

les talus pour tenir la terre, car de nombreux fossés ont disparu et des talus complets ont tendance à partir, ce qui engendre, ou va engendrer, des travaux dont le coût est exorbitant (enrochements et autres). Nos anciens entretenaient et plantaient des arbres pour consolider les talus. Et ça fonctionnait très bien... à moindre coût !

En ce qui concerne le bon entretien de nos bornes de sulfatages, j'ai constaté que certains ne respectent pas ce matériel collectif. Elles sont parfois fermées avec le pied. Peu de Villadéens contactent la mairie lorsqu'une borne se met à perdre. Je vous rappelle que c'est un service gratuit pour les utilisateurs, mais coûteux pour la commune.

Je vous remercie par avance.

Jean-Laurent Macabet

Tableau récapitulatif des travaux de goudronnage sur la commune de Villedieu de 2008 à 2012

Année	Localisation	Mètre linéaire	Coût
2008	Chemin du Skate Park	70	6 804,04 €
	Chemin de Puyméras et une petite partie du chemin de la Montagne	600	34 243,30 €
2009	Chemin de Saint-Claude	921	29 760,37 €
2010	Chemin de Saint-Laurent	1774	54 096,52 €
2011	Chemin de la Sainte-Croix	950	50 225,92 €
2012	Chemins du Devès et des Pigières	1000	45 787,66 €
	Total	5315	220 917,81 €
	Pourcentage de goudronnage par rapport au total des chemins, y compris les chemins non-goudronnés, soit 21 km :	25,31 %	

Tableau récapitulatif des autres travaux de voirie sur la commune de Villedieu de 2008 à 2013

Année	Type de travaux	Coût
2008	Réparation du chemin des Ramades	5 238,48 €
	Bouchage de trous avec du bitume froid	9 926,80 €
2009	Canalisation du fossé des Mourdonnes (tuyaux annelés de 80 de diamètre + béton)	7 209,29 €
	Consolidation du pont de la Franchise, création d'un avaloir en béton	2 382,44 €
	Nivelage du chemin des Faïnes et des bords d'Aygues	8 204,65 €
2010	Création de portions de béton au chemin du Coustias et des Tons	7 624,50 €
2011	Réparation du chemin des Gardettes	1 196,00 €
2013	Réparation du fossé des Pigières	5 425,06 €
	Total	47 207,22 €

Finances

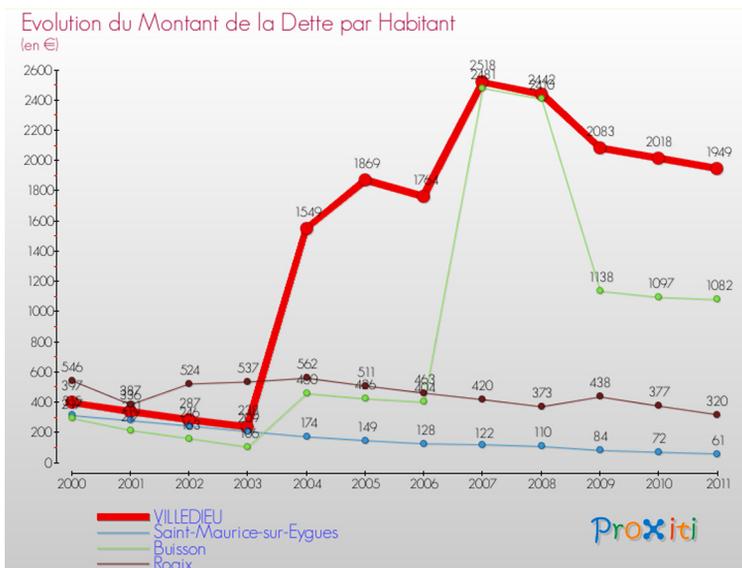
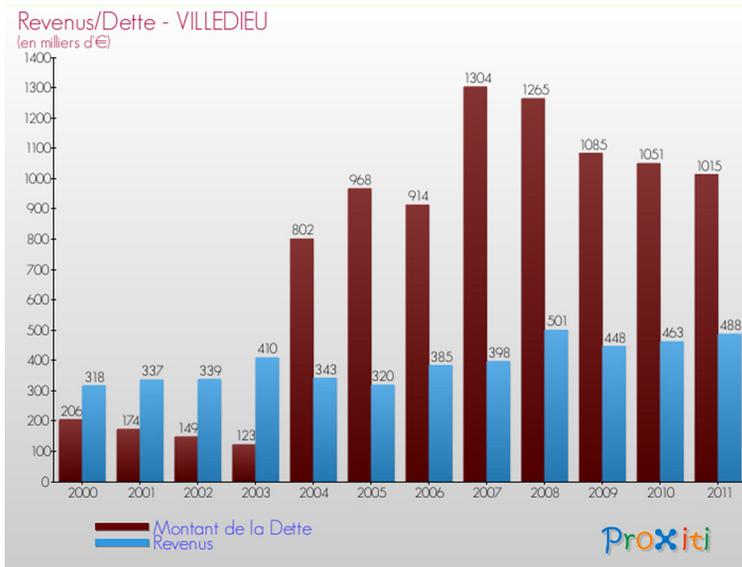
Note de synthèse adressée aux Villadéens

Cette note a l'ambition simple de vous donner une photographie à jour de la situation financière de notre commune tout en vous informant des grandes masses qui ont animé notre compte d'exploitation, nos investissements et notre action depuis 2008.

Une dette à contrôler

Souvenez-vous, nous nous étions émus lors de notre prise de fonction en avril 2008, de l'ampleur de la dette contractée par la commune. Cette dette, brute des subventions et du crédit de T.V.A. à recevoir (F.C.T.V.A.), s'élevait à 1 825 000 € (environ 4 fois nos ressources annuelles d'exploitation) dont 1 508 000 € au budget général de la commune (la salle polyvalente et le Villadéi venant d'être inaugurés) et 317 000 € au budget assainissement (la nouvelle station d'épuration venant d'être mise en service). Rapportée au nombre d'habitants, la dette était de 3 500 € par habitant! Nous nous posons encore la question de savoir comment une telle dérive avait été possible sans que les établissements prêteurs et nos autorités de tutelle ne soient intervenus.

Souvenez-vous, d'autre part, qu'aucune ressource n'avait été votée au titre du budget assainissement... Au 31 décembre 2013, la dette globale (selon les mêmes critères que ceux définis précédemment) a diminué de 32 %, soit un niveau de 2 370 € par habitant. C'est encore trop, mais nous avons, avec votre appui, progressé. À titre de comparaison relative, la dette par habitant est de 1 082 € pour la commune de buisson, de 1 420 € pour Vaison.



Un levier fiscal et une gestion efficace

Ce résultat n'était possible qu'en articulant un double levier : l'impôt et le contrôle de notre gestion au quotidien.

L'augmentation des taxes (bases comprises, la revalorisation des bases étant imposée par le Trésor indépendamment de la révision des taux votée par les élus) a été de :

- Taxe d'habitation : 23,8 %.
- Taxe foncière : 23,8 %.
- Taxe foncière non bâti : 17,2 %.

Dans le même temps, la moyenne nationale d'augmentation était de 21 %, mais nous partions d'une situation relativement basse. Par comparaison, le montant des impôts locaux par habitant

est de 490 € à Villedieu, 332 € à Roaix, 455 € à Rasteau, 696 € à Vaison

Pendant cette même période, les dépenses de fonctionnement sont restées stables ; elles ont même baissé si l'on compare 2008 à 2013 avec un réalisé passant de 483 000 € à 454 000 €. Je vous rappelle d'autre part qu'une somme incompressible de charges d'intérêts d'environ 50 000 € est incluse dans ces dépenses de fonctionnement. Des investissements répondant à l'intérêt général.

Or, depuis 2008, la maîtrise de la gestion de la dette, la stabilisation des dépenses de fonctionnement et la recherche active de subventions nous ont permis de continuer à investir, et ce, sans recourir à de nouveaux emprunts ! En effet, nous avons pu mener à bien

tous les projets pour un montant global de 1 451 910 € H.T. Ils ont été financés à hauteur de 1 184 915 € H.T. par les subventions et recettes d'investissement et à hauteur de 266 995 € H.T. en fonds propres. Cette gestion a été contrainte et a entraîné des tensions de trésorerie ; nous avons cependant reconstitué le fonds de roulement de la commune qui s'élèvera de nouveau en moyenne à 150 000 €.

Notre futur passera collectivement par une dépense maîtrisée avec l'objectif affiché de continuer à « tordre le cou » à cette dette qui pèse tant sur notre développement local.

Philippe de Moustier

Remise en état des sources de Saint-Laurent

Pour que notre fontaine et nos lavoirs continuent à couler...

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les Villadéens, et notamment les jeunes du village, qui sont venus nous aider ou tout simplement nous encourager. Jean Marie Dusuzeau, qui était là tous les samedis, pour prendre des photos et pour nous apporter une petite canette afin de nous remonter le moral. Je remercie également notre petite équipe soudée qui a réussi ce challenge : Marc Estivalet, Roland Fontana, Frédéric Gnilka, Dominique Bernard, Alain Bertrand et André Macabet. J'en profite pour faire un petit clin d'œil à Alain Monteil qui nous avait fait une petite démonstration d'équilibriste avec sa mini-pelle lorsqu'il a posé les rehausses des regards de la première caverne.

Enfin, je remercie vivement Yves Tardieu, qui nous a donné l'impulsion et nous a permis de mener à bien ce projet, ainsi que Maxime Roux, qui nous a donné des indications précieuses pour démarrer.

Fonctionnement des sources

Les sources de Saint-Laurent sont captées dans le « Ravin des Fontaines ». Le captage se fait au travers de trois cavernes. La première capte l'eau qui suinte dans la roche et la déverse dans la deuxième qui, elle-même, capte d'autres sources pour ensuite déverser l'ensemble de l'eau dans la troisième caverne. Cette dernière comporte un bassin de décantation qui permet de récupérer les éventuelles boues qui pourraient arriver et ainsi, éviter de boucher la canalisation qui démarre de cette troisième caverne pour alimenter le village. Ce bassin sert également à créer « le poids d'eau » qui est nécessaire pour créer la pression du réseau et ainsi faire monter l'eau à Villedieu. Cette alimentation se fait avec des tuyaux en fonte. Elle est composée d'éléments hydrauliques qui sont les purges (pour les points bas, afin de nettoyer les canalisations) et les ventouses qui sont sur les points hauts (sur un total de quatre sur le réseau, trois ont été changées, la quatrième n'a jamais été

retrouvée). Ces ventouses ont un rôle essentiel : elles permettent d'évacuer l'air, surtout lorsque l'on remet en eau, elles évitent ainsi « les coups de bélier » qui peuvent détruire les canalisations.



La troisième caverne

Lorsque Yves nous a demandé de créer une commission pour réparer les sources du village, nous sommes allés sur place pour déterminer les travaux à réaliser. C'était catastrophique. Le départ de la canalisation était cassé en plusieurs endroits, de la terre et des pierres étaient rentrées dans le réseau. Les ventouses ne fonctionnaient pas, les purges principales non plus, et d'ailleurs il en manquait. Il n'y avait pas non plus de vanne permettant de couper l'eau du village en dehors de la caverne. La première et la troisième caverne étaient bouchées par des mètres cubes de boue, le tuyau en poterie qui faisait le relai entre la première et la deuxième caverne était bouché par du calcaire et de la boue.

La première étape a consisté à mettre hors d'eau la première caverne et rehausser les regards, car la boue passait essentiellement par là. Nous avons fait un grand nettoyage, coupé des buissons et des arbres pour accéder aux cavernes. On a dévié et canalisé l'eau du ravin pour éviter que celle-ci ne coule sur la voute des cavernes et ne transmette de la boue. Nous avons ouvert la voute de la deuxième caverne, pour pouvoir y

accéder, celle-ci ayant bougé latéralement par la poussée de la terre argileuse. Nous avons choisi de dévier l'eau de la première caverne, en la canalisant, pour la rejeter directement dans la troisième, laissant ainsi la deuxième caverne fonctionner seule et déverser ses eaux de captage dans la troisième. Avec l'aide de nombreux Villadéens, nous avons nettoyé la première et la deuxième caverne avec pelles et seaux. Des montagnes de boues ont été enlevées.

Pour remettre en eau le réseau, nous avons creusé et mis à nu les différentes « casses » pour changer la canalisation et la raccorder aux portions existantes en bon état, non sans mal, car le diamètre des tuyaux était chaque fois différent. Marc Estivalet, spécialiste des pièces hydrauliques, s'est occupé de trouver les raccords adéquats. Grâce à André Macabet qui a débouché les canalisations en y injectant de l'air comprimé, nous avons pu enlever une bonne partie de la boue. Nous avons changé les ventouses, créé des purges, changé des vannes. Nous sommes enfin arrivés, à la mi-juillet 2009, à remettre en eau le réseau et à refaire couler trois des becs de la fontaine du village ainsi que deux lavoirs.

Un défi de taille !

Ce fut un énorme défi relevé par les bénévoles qui n'ont jamais rien lâché ! Cette réussite est cependant fragile. Il est nécessaire que la municipalité continue à budgétiser, chaque année, des travaux dans les sources, en prévoyant un changement régulier de portions de canalisation pour, petit à petit, renouveler et remettre à neuf le réseau. Le conseil municipal a d'ailleurs prévu de refaire 170 mètres de canalisation, car nous avons depuis quelques mois une très grosse fuite. C'est l'entreprise d'Alain Bertrand qui va effectuer ces travaux, au premier trimestre 2014, pour un coût de 10 000 €.

Jean-Laurent Macabet